



Septembre 2024

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.

Mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Chers Administrés,

La rentrée marque la fin de l'été. Un été un peu particulier, pluvieux au mois de juillet, plus ensoleillé au mois d'août. Cette météo a permis de ne pas être confronté aux problèmes d'eau, mais le préfet a émis quelques vigilances à observer en ce début du mois de septembre concernant la Colagne. Ce printemps et ce début d'été pluvieux ont également permis à la végétation de rester verte tout l'été, mais ont contraint les agents à augmenter le nombre d'interventions avec la difficulté d'être partout en même temps.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé dans la bonne humeur à **la journée citoyenne**, un grand moment de convivialité où de nombreux petits chantiers ont été réalisés. Sur sollicitation de certains d'entre vous, nous avons répondu favorablement à l'organisation de cette journée par village ou quartier. Après Le Bruel qui a débuté l'an dernier, cette année Moriès a fait sa journée citoyenne. Un grand merci à vous tous. **La prochaine journée est prévue le 17 mai 2025.**

Cette année 2024, nous avons accueilli deux mineurs pour réaliser le Service National Universel (SNU) auprès des services techniques : une jeune fille aux vacances de février et Pâques ainsi qu'un jeune garçon durant l'été, soit 85 heures chacun au service de la collectivité. Nous les remercions sincèrement pour leur travail et leur implication auprès des agents. Vu cette belle expérience, nous sommes prêts à la renouveler, la commune ayant obtenu l'agrément pour recevoir ces jeunes.

Pendant l'été, **les travaux** ont continué, en jonglant avec les congés bien mérités de nos agents :

- ✓ Le **nettoyage** et le **désherbage** des rues et bas-côtés. Les semis fleuris en bord de certaines rues ont permis de ne faire qu'une seule fauche tardive.
- ✓ Les **vestiaires** du stade Marceau CRESPIN ont été **rénovés, agrandis et la toiture refaite**. Des box vestiaires complets ont été installés pour l'équipe visiteuse, vendus par une entreprise nouvellement installée à la Zone de CARLAC au Monastier.

Merci à Bernard SALTEL d'avoir accepté de nous vendre un bout de terrain pour les installer.

Merci également aux entreprises pour ce travail de qualité (électricité, plomberie, cloisons et plafond suspendu) et aux agents pour la démolition, la réalisation des dalles malgré de nombreuses surprises vu leur état, et les raccordements eau et assainissement. Je rappelle que l'implication et la compétence des agents permettent de maîtriser les coûts de ces travaux.

Une consultation publique d'architectes a été effectuée pour la **rénovation et la réhabilitation de trois villas** : deux situées derrière la mairie au Monastier et une à Moriès. Quatre architectes ont répondu. Un classement a été effectué par la SELO qui nous accompagne dans cette consultation. L'architecte le mieux noté a été retenu par le conseil municipal. Il s'agit du Compas dans l'Œil.

Une autre consultation concernant le choix des entreprises pour la réalisation de **l'aménagement de la place d'Entraygues et Piéta** a été lancée. Le choix des entreprises interviendra début octobre pour un démarrage des travaux en décembre au plus tard.

Fin septembre va débuter **l'élagage** de certains arbres empiétant sur la voirie ou, notamment à Pin, dans les lignes électriques. J'en profite pour vous rappeler, d'autant plus cette année où les haies ont fortement poussé, de veiller à ce qu'elles ne débordent pas sur la voirie, notamment dans les bourgs où les rues sont étroites, ainsi que sur les trottoirs. Attention aux accidents et à votre responsabilité !

Mot du maire

Il en est de même pour l'accès à certains villages. Les agents qui effectuent le déneigement nous font part de branches ou d'arbres enneigés, qui ralentissent les interventions et abîment les cabines des tracteurs. Merci pour votre compréhension.

La réhabilitation des anciens vestiaires et de la maison des jeunes au Monastier, au stade, va être d'actualité d'ici quelques mois, en commençant par la réfection de la toiture et le réaménagement intérieur pour une remise en service en toute sécurité au printemps.

Avant la fin de l'année, les travaux pour desservir en eau potable Alteyrac devraient commencer. C'est la Communauté des Communes du Gévaudan qui supervise les travaux d'eau et la commune le reste.

De même, je l'espère, en collaboration avec le S.D.E.E., devraient débuter les **travaux d'enfouissement des réseaux secs** au Ségala, suivis de la **réfection de la voirie** par la commune.

Les **travaux de réhabilitation de l'ancienne école Marceau CRESPIN en six logements** se poursuivent et devraient être finalisés avant l'été 2025.

L'épicerie participative « Notre Epice Rit » va changer de fournisseur : Géant Casino passera, courant septembre, sous l'enseigne CARREFOUR. Dès que possible, vous trouverez ces nouveaux produits. Je vous rappelle que pour ceux qui souhaitent créer un compte à l'épicerie et pouvoir en bénéficier simplement, l'équipe vous accompagnera avec grand plaisir lors des horaires d'ouverture.

Cette rentrée scolaire a débuté par l'**inauguration du complexe Maison du Temps Libre, le Club des Aînés, l'école Marceau CRESPIN, la cantine et la garderie**. Le choix de la date du vendredi 30 août a été décidé avec Monsieur le Préfet. Cette date spécifique et symbolique marque la rentrée scolaire pour les enseignants et les agents de l'école que je remercie à nouveau pour leur patience et leur capacité d'adaptation face à ce changement de lieu. Vous allez pouvoir lire un article et voir quelques photos dans ce numéro.

Il est temps pour moi de vous souhaiter à toutes et à tous une belle reprise pour cette rentrée avec une pensée particulière pour les enseignants, le personnel communal et les enfants. Je vous rappelle que nous restons à vos côtés pour échanger et faire voir le jour à des projets qui vous tiennent à cœur.

Votre maire,

Simon Bouviol


Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Inauguration du Complexe multifonctionnel intergénérationnel et associatif

C'est avec fierté que l'équipe municipale a pu vous présenter l'ampleur des travaux lors de l'**inauguration du complexe multifonctionnel le vendredi 30 août.**

Ce projet ambitieux, qui comprend la rénovation et l'agrandissement de notre Salle des Fêtes avec la salle du club des aînés, la construction de l'école publique Marceau CRESPIN, la garderie et la cantine, est le fruit d'un travail partagé et d'une vision, je le crois, audacieuse pour notre commune.

Lorsque nous avons été élus en 2020, nous nous étions engagés à rénover la Salle des Fêtes. Mais nous n'avions pas prévu de tels travaux, rendus obligatoires par la situation.



Dès juillet 2020, nous avons dû faire face à un constat concernant l'école Marceau CRESPIN : escalier extérieur à sécuriser avant la rentrée, problèmes d'infiltration d'eau par les fenêtres, classes réparties sur plusieurs étages sans accessibilité, une cantine difficilement accessible et obsolète... Sans oublier la garderie, elle aussi peu fonctionnelle, peu accessible et éloignée de l'école.

En effet, la collectivité a l'obligation de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les écoles, cantines et tout bâtiment public, d'autant plus lors de travaux de rénovation.



Quant à la Salle des Fêtes et au club des aînés, ils n'étaient pas isolés et souffraient de nombreuses fuites au niveau du toit.

Face à ce constat, nous avons dû nous poser les bonnes questions. La première, en tant que gestionnaire des deniers publics, a été : Comment financer ces travaux ? Quel serait le coût d'une rénovation de l'ancienne école ? Peut-on rendre l'ensemble accessible ? Si besoin d'un ascenseur : quel coût d'entretien annuel ? Comment organiser l'école si travaux de rénovation et/ou regroupement avec l'école Claude ÉRIGNAC ? Pourquoi pas la construction d'une école nouvelle rurale et innovante ?

Après une évaluation minutieuse, il est apparu qu'une rénovation de l'ancienne école, avec une accessibilité partielle, aurait coûté entre 900 000 et 950 000 €, pour un résultat peu satisfaisant.

Ce constat nous a poussés à reconsidérer l'approche initiale. Il a alors été envisagé de regrouper ces équipements avec l'école publique Claude ÉRIGNAC au Monastier, mais là encore, les coûts étaient prohibitifs et les contraintes nombreuses :

- ✓ Cela obligeait à une infrastructure temporaire (préfabriqués), nécessitant un investissement considérable évalué à environ 200 000 € entre la location des préfabriqués, leur raccordement, la mise en conformité, sans compter la difficulté à trouver un emplacement adéquat.
- ✓ La suppression d'au moins 2 postes d'enseignants si on regroupait les 2 écoles, avec des classes surchargées, comme dans les villes urbaines.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Ça bouge à Bourgs sur Colagne... Inauguration

Pour la commune, si en plus d'être dans un territoire rural nous avions les mêmes contraintes que des communes urbaines avec des classes surchargées, le maire a de suite dit au directeur académique D.A.S.E.N., ainsi qu'au Préfet que pour lui c'était un NON catégorique vu l'impact humain et financier, tout en proposant la construction du complexe multifonctionnel.

C'est donc avec une vision nouvelle qu'en équipe nous avons décidé de créer un complexe multifonctionnel intergénérationnel, culturel et associatif, intégrant ces différents équipements. Ce choix, bien que complexe, s'est avéré être la solution la plus judicieuse sur le plan financier et fonctionnel, mais aussi pour la mutualisation du bien commun qu'est l'espace public.



Cette vision, nous l'avons voulue avec des produits de qualité et écoresponsables, par exemple l'utilisation de parpaings chanvre, d'enduit chaux-chanvre, de bois du Massif Central... Ainsi qu'un mode de chauffage écologique et économique qu'est la géothermie.

Un projet de cette envergure, 2 500 000 € H.T., ne pouvait pas se concrétiser sans le soutien de financeurs autres que la commune.

Lors de cette inauguration, le maire s'est attardé sur les remerciements, car cette réalisation resterait un doux rêve sans leur soutien. Croyez-moi, moi aussi j'aime rêver, MAIS ce que je préfère surtout, c'est de voir concrétiser mes rêves, oui parfois même ceux qui peuvent sembler les plus inatteignables !

Les financeurs par ordre de grandeur ont été (chiffres arrondis) :

- ↳ **La préfecture de Lozère** (subvention État) : **946 000 €**
- ↳ **Le Département de la Lozère** : **500 000 €**
- ↳ **La région Occitanie** : **356 000 €** (avec géothermie)
- ↳ **L'ADEME** pour la géothermie : **26 000 €**
- ↳ **La Communauté de Communes du Gévaudan** (C.C.G.) pour l'accès et l'enfouissement des ordures ménagères.

Cela représente un peu moins de 75% d'aides financières, le reste étant à la charge de la commune.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne... Inauguration



L'ensemble des élus présents, la députée Sophie PANTEL, la sénatrice Guylène PANTEL, le président du Département Laurent SUAU, les conseillers départementaux du canton Dominique DELMAS et Rémi ANDRÉ et la présidente de la C.C.G. Patricia BRÉMOND, ont mis en avant la qualité des travaux, l'idée d'un tel regroupement, le travail et la réflexion accomplis pour faire aboutir un tel projet, soulignant le dynamisme de la collectivité et de l'équipe municipale. Ils ont conclu sur le bel outil fonctionnel et respectueux de l'environnement mis à la disposition des jeunes et moins jeunes ainsi qu'au monde associatif.

Monsieur le Préfet a pris le temps d'expliquer pourquoi l'État s'était autant engagé aux côtés de la collectivité. Pour reprendre quelques-uns de ses propos : un projet structurant, bien travaillé et analysé en amont par l'équipe, fonctionnel en mutualisant les espaces, ambitieux pour le territoire, écologique avec un choix de produits biosourcés et la géothermie, co-construit avec l'équipe d'architectes du Compas dans l'Œil, les enseignants, les agents et les élus. Il a souligné l'utilisation judicieuse de l'argent public.



Ce chantier a fait cogiter et a perturbé de nombreuses nuits du maire et de l'adjoint aux travaux, qui ont suivi ce chantier. Mais il a été un véritable défi, notamment avec les aléas économiques et la flambée des prix, qui a été relevé sans impacter le budget communal. La décision de reporter la rentrée de l'école de décembre à mars 2024 a été un ajustement nécessaire, même si le maire vous avait annoncé bien plus tôt l'ouverture en décembre. Mais le résultat en vaut largement la peine. Nous avons pu créer des espaces modernes, fonctionnels, mutualisés et adaptés aux besoins de tous.

Chers administrés, alors OUI, nous aurions pu faire différemment, plus grand, plus beau, ajouter ceci ou cela... Mais sachez que nous avons fait le choix d'un projet raisonnable, respectueux de l'environnement, fonctionnel, favorable au bien vivre ensemble et avec de très bonnes conditions d'éducation. De plus, il respecte les deniers publics tout en répondant aux besoins de notre territoire, de l'environnement et ceci dans la maîtrise du budget communal et de notre feuille d'impôt.

Chers parents, aînés, associations, vous toutes et tous, c'est une grande fierté, pour l'équipe municipale, de pouvoir dire : nous nous étions engagés, nous l'avons fait, on peut même dire au-delà des engagements, car nous n'avions pas prévu la construction de l'école.

Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible, dont le conseil municipal qui a voté à l'unanimité ce projet !

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

à

MERCI, MERCI, MERCI !!

Notre Journée Citoyenne a été un grand succès grâce à l'implication de chacun d'entre vous.

Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement, et votre bonne humeur qui reste le gage de réussite de la journée.

Nous avons ainsi pu mener à bien tous les ateliers prévus : débroussaillage dans les cœurs de bourgs et désherbage, restauration de jeux et de la cloche de l'école M. Crespin, peinture suédoise sur le transformateur rue C. ÉRIGNAC et sur le panneau d'affichage route de Chirac, peinture des grilles de la salle du temps libre et du garde-corps de la place de l'Orme.



Mais au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants et entre les générations.

Cette journée a permis à de nouveaux habitants de vivre un premier temps fort dans notre village, et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole et de la grande dose de bonne humeur qui émane de cette journée.

Et pour les habitants de notre commune depuis de longue date, nous souhaitons que cette journée les ait confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandi, fier de la besogne accomplie et des nouvelles connaissances rencontrées.

Un grand bravo également à toute cette jeunesse qui s'investit chaque année avec autant de ferveur.

L'équipe municipale



Certains habitants de la commune nous ont sollicités pour savoir s'il était possible de réaliser une journée citoyenne par quartier. Les habitants du Bruel et Moriès ont organisé leur journée citoyenne.

Nous sommes ouverts à toute proposition pour la prochaine journée citoyenne prévue le samedi 17 mai 2025. A vos agendas !

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Belle soirée équestre à Chirac

Le Rêve d'un Artiste

L'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination avec le partenariat majeur de la commune de Bourgs sur Colagne, de la Communauté de Communes du Gévaudan a proposé une nouvelle fois de mettre en avant la filière équestre.

Le spectacle de Michel CASSAN nouvelle édition a conquis petits et grands, locaux et touristes dans la cadre magnifique du stade Marceau Crespin. L'enchaînement des numéros de voltige et dressage de ces chevaux majestueux mais aussi avec la surprise d'un fidèle compagnon ont conquis le public.

Le Club Hippique du Gévaudan a effectué pour l'occasion des balades avant spectacle pour les plus petits qui bien évidemment a connu un vif succès ...

Pour régaler tout ce petit monde, nos food-trucks locaux avaient pour l'occasion proposés diverses formules sucrées/salées.

L'APE Marceau Crespin tenait pour l'occasion deux buvettes et le Foyer Rural du Monastier proposait crêpes sucrées.

Une belle soirée encore sous le signe du succès avec plus de 650 entrées qui permet encore et toujours de prouver que le spectacle équestre à sa place sur notre territoire.



rédigé par

GÉVAUDAN
AUTHENTIQUE

Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination

Centre Communal d'Action Sociale

A VOS AGENDAS pour la jeunesse

Le Centre Communal d'Action Sociale et la commune de Bourgs sur Colagne communiquent :

- ✓ **Le samedi 12 octobre après-midi : sensibilisation à la sécurité routière de 16 h à 18h30** à la salle COLUCCI au Monastier pour les jeunes de la commune à partir de 12 ans qui sont scolarisés au collège, au lycée ou en CFA.
Au programme, voiture tonneau, divers ateliers et quizz. Remise de lots (Casques, Raquettes de paddle, Gants ... cadeaux pour tous) et collation dinatoire.
Inscription obligatoire avant le 5 octobre 2024 auprès des secrétariats de mairie.
- ✓ **Le 29 novembre : soirée « ciné pizza »** pour les jeunes qui sont scolarisés au collège, au lycée ou en CFA.
Rendez-vous à 17h30 à la salle COLUCCI pour un covoiturage sur Marvejols. Le film sera choisi en fonction des propositions du cinéma à cette période.
- ✓ **Le samedi 12 avril 2025 une après-midi récréative** pour les classes de primaire se tiendra au stade du Monastier.



Le meilleur accueil vous sera réservé, venez nombreux avec vos copains !

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Actualités Municipales

Travaux communaux réalisés par l'équipe technique

- ✓ **Nettoyage** avec une météo capricieuse favorisant la pousse d'herbe :
 - des bords des routes,
 - des villages et des hameaux,
- ✓ **Balayage** des rues et des ruelles,
- ✓ **Réhabilitations** des vestiaires du stade Marceau CRESPIN, en collaboration des entreprises extérieures :
 - démolition intérieure,
 - pose de cloisons,
 - création d'une pièce d'échange,
 - modifications des sanitaires et des vestiaires,
 - reprise de la toiture.



Une nouveauté dans l'agrandissement des vestiaires et la pose d'un algéco, entièrement équipé de douches et WC et est destiné à l'accueil des équipes visiteuses.

- ✓ **Travaux de voiries :**
 - Pour la sécurité de tous, la signalisation routière a été refaite (peinture).
 - Une nouveauté à Chirac, un cheminement piéton matérialisé au sol pour sécuriser les accès à l'épicerie, l'école Marceau CRESPIN et le complexe multifonctionnel,
 - Rebouchage des nids de poules ou tout autre reprise en « compomac » (base de goudron),
- ✓ **Finitions** de la médiathèque de Chirac, avec pose de l'enseigne et des décors intérieurs,
- ✓ **Manifestations sur la commune** : les agents communaux ont été sollicités pour le montage/démontage des barnums, approvisionnement en tables, chaises, etc... pour répondre aux besoins des associations et des citoyens.
- ✓ **Ecoles** : pose de panneaux d'affichage, poubelles extérieures, stores, étagères, ... et **Sécurisation** des lieux pour les enfants.



Traçage sécurisant
pour les piétons :
accès épicerie et
complexe multifonctionnel



Accès piéton parking
derrière Ste Angèle



A
L
G
É
C
O



Travaux communaux réalisés par les entreprises locales

- ✓ Chemins communaux
- ✓ Ancienne École Marceau CRESPIN : réhabilitation de l'école en appartements

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

STOP aux Incivilités !

Rappel sur la divagation des Chiens et des Chats :

Principaux textes :

- articles L. 211-19-1 et suivants du Code Rural, - articles L.2542-3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- articles R. 211-11 et 12 du Code Rural A titre préliminaire, il importe de rappeler la responsabilité première du propriétaire du chien ou du chat.
- Selon l'article 1385 du Code Civil, le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.
- Selon l'article R. 622-2 du Code Pénal, le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe.
- Selon l'article L. 211-19-1 du Code Rural, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

La définition de la DIVAGATION

L'article L. 211-23 du Code Rural donne deux définitions, l'une applicable aux chiens, l'autre aux chats.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

CONSIGNES de TRI !

La pédagogie est l'art de répéter, la mise en pratique est loin d'être toujours exemplaire.... Voilà comment commençait le même article de la gazette de février 2024, concernant le tri et l'utilisation des containers poubelles.



Au vu de l'inefficacité de ces articles, qui semble-t-il étaient écrits dans notre langue maternelle, (venant de mère). Lequel mot rappelle la douceur, la bienveillance, le respect qu'elle nous a appris et porté mais très mal ancré dans la mémoire de certains.

Le quatrième de ces articles pourrait commencer par **avertissement aux utilisateurs indélicats** : la sanction de 90€ vous guette. Non seulement la sanction mais toute personne respectueuse et agacée (ou autre moyen moderne d'observation) de vos malpropretés.



Des dégradations, trop souvent répétées sur les équipements communaux : Aire de jeux, WC publics, bancs, pumptrack redécoré par un artiste qui eut vite atteint ses limites, tennis paddle confondu avec un emplacement de parking, peintures blanches de la voirie à peine séchées gommées au pneu de moto cross, terrains de pétanque assimilés à des parcours de VTT, descente d'escalier en vélo électrique, sans oublier nos petits écoliers

souffrant leurs profondes blessures pour la rentrée scolaire. Ces actes nécessitent trop souvent l'intervention des agents communaux, aux dépens de travaux planifiés tout aussi importants.



Plusieurs élus disposent du pouvoir de police et comptent bien s'en servir, à contre cœur car ils n'étaient pas candidats pour de telles tâches, mais après tout cela abonnera le budget communal, et permettra de faire participer les irrespectueux des équipements publics qu'ils sont parfois les premiers à réclamer.



Que le message soit clair, celui qui sera pris sur le fait, ou photographié par un quidam, cotisera. Certains précurseurs ont déjà testé, et il y en aura certainement d'autres, à moins que la conscience collective s'éveille et que le nombrilisme ambiant s'estompe.

Belle automne citoyen à tous

La Gazette Municipale de Bourg sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Actualités des écoles

Rentrée à l'École Publique Claude ÉRIGNAC

L'année scolaire 2023 / 2024 est déjà loin au moment de la parution de ce numéro de la Gazette. Elle a pourtant été riche sportivement avec les rencontres olympiques, culturellement avec un voyage à Paris pour les plus grands et musicalement avec un projet batucada innovant présenté lors du grand spectacle de fin d'année. L'école souhaite une pleine réussite à nos anciens CM2 qui ont intégré le collège ainsi qu'à Claire, notre maîtresse de maternelle qui a rejoint l'équipe du RASED de Mende.



La classe de CM à Paris en mai 2024

Après des vacances reposantes, les chemins des écoliers sont à nouveau empruntés et Manon Loubier a retrouvé sa classe de Moyenne et Grande Sections. La cour de l'école s'est dotée d'un joli banc tout décoré à l'initiative de parents d'élèves. Ce "banc des amis" permettra à tous ceux qui le souhaitent de se regrouper pour créer des amitiés.

Côté nature, l'école a été sollicitée par l'inspection pour mettre en place un projet "Aire Terrestre Educative" avec l'aide de la mairie. Objectif biennal : s'approprier un espace naturel près de l'école, en l'étudiant et en proposant des aménagements avec l'aide d'Alexandre Burtin, animateur nature et guide de pêche. Cette démarche est accompagnée par le Parc Régional d'Aubrac, le REEL, le syndicat mixte Lot-Dourdou.

Côté culture, en partenariat avec le Cinéma du Trianon, l'école recevra la danseuse lozérienne Séverine Parouty pour préparer la première partie d'un spectacle programmé cette année au Monastier.

Enfin, dans le prolongement des jeux olympiques, le sport sera toujours à l'honneur avec une saison USEP très riche de la maternelle au CM2.

L'équipe enseignante remercie vivement l'Association des Amis de l'École Laïque pour son investissement ainsi que Bernadette, Martine, Sandrine et Alexia pour leur implication auprès des enfants.

Association des amis de l'école laïque du Monastier Claude ÉRIGNAC

De la Samba et de la bonne humeur à l'école Claude ÉRIGNAC

Vendredi 28 juin, on se serait cru dans les rues de Rio de Janeiro à la salle Colucci ! Les enfants et leurs professeurs ont donné toute l'énergie qui leur restait en cette fin d'année scolaire pour offrir un spectacle original grâce à leur BATUCADA créée par Tony Margaléjo qui est venu entraîner les élèves sur plusieurs séances à l'école. Il était difficile de s'empêcher de danser sur sa chaise tant les rythmes des tambours et autres percussions étaient festifs !



Ensuite, l'APE a remis un bon d'achat de 15€ à dépenser dans une librairie marvejolaise aux CM2 qui quittent le banc de l'école primaire. Les personnes présentes ont pu prendre un apéro bien mérité offert par l'association avant de passer au traditionnel repas.

L'APE remercie vivement le comité des fêtes du Monastier qui a offert aux enfants un superbe lâcher de lanternes qui a permis d'illuminer une des premières soirées sans pluie de l'été.

L'association pense maintenant à la nouvelle année scolaire. A la rentrée, elle invitera les parents à un nouvel apéro plus automnal cette fois avant de se réunir pour définir les nouveaux projets et renouveler le bureau.

L'association souhaite une belle nouvelle année scolaire à tous les élèves, leurs familles, leurs professeurs.

Agenda : Loto le 16 novembre à la salle Colucci

Actualités des écoles

Une nouvelle rentrée à l'école Sainte Angèle

Lundi 2 septembre, les enfants et maitresses ont retrouvé avec le sourire leur école.



Le matin un café, organisé par l'Association de parents d'élèves, attendait les parents dans la cour. Les adultes et les enfants ont pris le temps de se rencontrer, de se retrouver sous le premier soleil de septembre. Ce temps de retrouvailles terminé, nous avons fait la traditionnelle photo de rentrée tous ensemble sur les marches avec la présentation des nouveaux élèves.

Dès la première semaine de la rentrée, les enfants ont commencé leur cycle piscine. Un grand merci au Conseil Départemental pour le financement des transports ainsi qu'à notre APEL.

Bonne année scolaire à tous les enfants.

Maëlle FAGES MEISSONNIER, Directrice

A.P.E.L. Sainte-Angèle

La journée déguisée et festive a clôturé une année scolaire bien remplie pour les élèves de l'école Sainte Angèle. Grâce à nos différentes actions menées au fil de l'année qui nous ont permis de réduire le coût, tous les élèves ont participé à leurs voyages scolaires. La Rochelle et le Puy du fou pour les CE2, CM1 et CM2 ; un séjour sport nature à Bec de Jeu pour les CE1, CP et GS et une journée à la ferme pour les MS, PS et TPS.

Le spectacle de fin d'année sur le thème des Jeux Olympiques a ravi les nombreux spectateurs présents.



Un grand merci à l'équipe enseignante pour leur investissement tout au long de l'année.

L'équipe de l'APEL a accueilli les élèves, les parents et l'équipe enseignante le **lundi 2 septembre** autour d'un café de bienvenu.

Le bureau de l'APEL Sainte Angèle.

Actualités des écoles

École Publique Marceau CRESPIN

L'année 2023.2024 s'est terminée avec la traditionnelle kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves. Après les stands de jeux, les élèves ont présenté leur spectacle et les élèves partant en 6ème se sont vus remettre le livre offert par le Ministère de l'Education nationale et un bon d'achat de la part de l'APE pour les féliciter de leur parcours. Cette année, la kermesse s'est déroulée pour la première fois dans la cour de l'école, ce sera également la dernière puisque nous emménagerons dans les nouveaux locaux au cours de cette nouvelle année scolaire. Il était important pour tous que cette manifestation se déroule symboliquement dans l'enceinte de l'école comme cela le sera le samedi 16 septembre lors de la dernière soirée de rentrée dans ces lieux avec un repas paëlla concocté par l'APE et où élèves, anciens élèves, enseignants et parents sont attendus pour partager ce moment festif.

Le mois de juin 2023 a également été l'occasion pour les élèves et enseignants de clôturer différents projets menés tout au long de l'année et notamment pour la classe maternelle le rassemblement occitan à Mende et pour les élèves du CP au CM2, le voyage scolaire dans le Massif Central.

Lors de ce voyage, les enfants ont pu découvrir les paysages volcaniques avec des intervenants passionnés et passionnantes, randonner dans des lieux nouveaux en étudiant la faune et la flore, participer à un rallye photos dans le village de Saint-Nectaire où nous étions logés. Ils ont également visité le château de Murol avec une guide qui leur a appris beaucoup de choses et le dernier jour, ils ont découvert Vulcania et ses attractions pour le plus grand plaisir de tous. Ce voyage a également été l'occasion de développer le « Vivre ensemble » et l'autonomie.

Nous remercions l'Association des Parents d'Elèves et la mairie pour nous avoir soutenus financièrement, Alain notre chauffeur des transports Gaiffier pour sa gentillesse et notre accompagnant Pierre-Antoine.

Alors que les vacances se terminent et que chacun se prépare pour une nouvelle rentrée, les enseignants ont déjà commencé à travailler pour cette nouvelle rentrée avec une équipe identique à l'année passée composée de Corinne Bettencourt et Yolande Galéote (le vendredi) pour la classe maternelle, Sylvie Michon pour la classe de CP, CE1 et CE2 ainsi que la direction de l'école et Stéphane Salvat pour la classe de CM1 et CM2. Les enfants retrouveront également le personnel municipal avec Angélique Malaval (ATSEM, cantine et garderie du soir), Sandrine Giner (cantine) et Bernadette Ferrier (garderie du matin).

Le déménagement va mobiliser le personnel enseignant et le personnel municipal une bonne partie de la première période mais des projets sont déjà en étude afin d'offrir aux élèves une année scolaire riche en enseignements et découvertes.

Bonne rentrée à tous.

L'équipe enseignante

Association des Parents d'Elèves Ecole Publique Marceau CRESPIN

Le 22 juin dernier, l'Association des Parents d'Elèves (APE) Marceau Crespin de Chirac, a organisé une kermesse à la Salle du Temps libre, pour clôturer l'année scolaire 2023/2024. Cette journée fut un grand succès, remplie de rires et de joie. L'association a offert un spectacle captivant de NonoLulu, il a enchanté petits et grands. Les enfants ont profité d'une grande variété de stands de jeux pour s'amuser. La kermesse s'est achevée en beauté avec une représentation préparée par les enfants avec leurs enseignants et par une soirée conviviale autour d'un délicieux repas, saucisses et gratin dauphinois.

Merci à tous ceux qui sont venus partager ce moment chaleureux avec nous.



Remerciements : L'APE Marceau Crespin tient à remercier chaleureusement la mairie de Bourgs-sur-Colagne pour son soutien indéfectible, les commerçants locaux, les personnes qui répondent présentes à chacune de nos soirées, les nombreux bénévoles dont l'aide précieuse a permis la réussite de nos divers événements.



Prochain événement : Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine soirée de rentrée qui se tiendra à la nouvelle école **le 28 septembre**. Au menu : une délicieuse paëlla préparée pour l'occasion. Les commandes se feront sur réservation, prochainement via internet ou bon papier. Venez nombreux pour célébrer et soutenir l'école publique de Chirac !

Infos Associatives

« La Quatretto Chiracoise » 2024



Créé en 1974, le groupe Folklorique « La Quatretto Chiracoise » œuvre depuis, au maintien du patrimoine culturel de notre région, dans le respect des traditions, à l'image des costumes réalisés d'après des modèles des années 1830 et des danses proposées.

Si l'on a pu fêter, ce 11 août, les 50 ans, sans interruption, de la Quatretto Chiracoise c'est bien grâce à la perspicacité des présidents successifs, à l'implication de tous – musiciens, danseurs et bénévoles depuis toutes ces années et à la présence de nos jeunes qui apportent du dynamisme et dont nous sommes très fiers.

Tous ensemble, nous sommes fiers aussi de proposer nos représentations pour les fêtes de villages, la transhumance (Aubrac et Bonnecombe), pour les mariages, dans les maisons de retraite, écoles, etc... mais également au-delà de la Lozère puisque le groupe a déjà participé à des rassemblements internationaux et inter-régionaux (départements limitrophes et Bretagne).

Les festivités de ce 50^e anniversaire ont commencé pour nous le vendredi soir par l'accueil de nos amis Bretons, suivi le samedi des danseurs Landais et enfin le dimanche des Isérois.

Tous ensembles, nous avons partagé de grands et bons moments dans une ambiance festive.

Les groupes invités ont déambulé dimanche matin, dans les rues de Chirac proposant quelques danses, ci et là, avant d'aller au VVF de Chirac, à la MAS d'Entraygues et à l'établissement Sainte-Angèle faire une démonstration.

Le moment fort de l'animation s'est déroulé l'après-midi sur la place de l'église, où après l'arrivée de tous les groupes en cortège, le public venu nombreux a pu s'émerveiller devant toute cette beauté des costumes et la variété des danses, toutes aussi impressionnantes les unes que les autres, pendant un peu plus de 3 heures.

Malgré la chaleur et grâce à l'installation d'un chapiteau prévu pour les spectateurs, nul doute que tout le monde gardera un très bon souvenir de cette fête ; les nombreux applaudissements et les retours positifs des uns et des autres sont les signes d'une fête réussie.

Les membres du groupe folklorique tiennent à remercier le club de l'amitié pour avoir mis à disposition leur salle et la municipalité de Bourgs sur Colagne pour son soutien logistique et financier ainsi que le département et la région pour les subventions accordées.

Dès le mois de septembre, les répétitions vont reprendre. Si vous souhaitez venir découvrir nos danses ou bien jouer d'un instrument pour, ensuite, faire partie de notre groupe « La Quatretto Chiracoise » vous serez les bienvenus.

Contact auprès de Jean-Louis RODIER au 06-82-24-81-44

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Gym Volontaire Chirac-Le Monastier : saison 2024-2025

L'association Gymnastique Volontaire Chirac-Le Monastier reprend ses activités le lundi 9 septembre 2024 et propose 5 séances hebdomadaires de Sport Santé :

- **Lundi à la salle MTL de Chirac :**
 - ✓ **Gym posture** de 18h45 à 19h45,
 - ✓ **Gym tonic** de 20h à 21h.
- **Mardi à la salle Colucci du Monastier :**
 - ✓ **Pilâtes** de 8h30 à 9h30
- **Mercredi à la salle Colucci du Monastier :**
 - ✓ **Stretching** de 17h45 à 18h45
- **Jeudi à la salle Colucci du Monastier :**
 - ✓ **Gym Séniors** de 17h à 18h



La saison 2024-2025 s'étend sur 32 semaines (pas de séances pendant les vacances scolaires ni les jours fériés). Elle se terminera le jeudi 12 juin 2025.

Notre association est affiliée à la F.F.E.P.G.V. (Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire).

Contact pour tout renseignement :
06 81 37 18 11 ou 06 75 94 29 78

Les archers de la Fare

Les Archers de la Fare de Chirac ont terminé la saison par un concours amical et un passage de flèches le 30 juin, un des seuls dimanches, presque sec du mois de juin. Pour retrouver des photos et les podiums, nous vous invitons à nous rejoindre sur la page [Facebook du club « Les Archers de la Fare »](#).

Les parcours nature, près des Bories, ont été rafraîchis et les élèves "enfants" y ont pu s'initier cet été. Les adultes en profitent régulièrement, surtout qu'ils se situent dans les forêts au pied du truc de Saint Bonnet de Chirac.

Lors de la journée des Olympiades du 31 août, le stand de tir à l'arc a reçu des apprentis archères et archers tout au long de la journée, de 10h à 17h30. Les enfants, comme leurs parents, et les adultes curieux d'essayer, sont venus expérimentés les parcours Nature sur cible et sur celui des blasons FITA. Autour de la buvette, c'est un moment convivial et sportif qui s'est déroulé à l'ombre des arbres.

A la rentrée, une Assemblée Générale s'est tenue le 30 août pendant laquelle un nouveau bureau a été élu.

A noter aussi sur votre calendrier, qu'un [concours amical de tir à l'arc en parcours nature est prévu le dimanche 6 octobre](#). A cette occasion, un repas ouvert à tous, autour de jambons de cochons grillés, sera proposé dans l'annexe du club, en pleine nature, près des Bories.

[La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne](#) est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>



Les réservations sont obligatoires car limitées, et s'effectueront via des inscriptions sur flyer qui seront mis à disposition dans les boulangeries et à la mairie de Chirac. Les inscriptions seront closes le 10/09/2024. Les anciens archers seront les bienvenus ! **Nous vous souhaitons à tous une belle rentrée.**

Infos Associatives

« Ensemble contre le cancer »

Dans le cadre des diverses actions menées pour collecter des fonds destinés à la recherche contre le cancer, notre association a renouvelé son loto et bingo sans ordinateur le 14 juillet dernier.



Nombreux ont été les participants qui firent de cette soirée une belle réussite.



Chacun a pu apprécier la magnifique salle du temps libre entièrement rénovée, la qualité des lots et la convivialité de ce moment.

Nous tenons à remercier chaleureusement les joueurs, généreux donateurs, commerçants, artisans, municipalité de Bourgs sur Colagne et tous les bénévoles pour leur implication et soutien.

Notre cause fédère la mobilisation d'autres associations et comme chaque année l'entente sportive de Chirac-Le Monastier a organisé le tournoi du cœur et nous a remis un chèque de 1 200€. De même, le foyer rural du Monastier vous convie le **28 septembre** prochain à la salle Colucci à la **représentation d'une pièce de Théâtre** au profit de notre cause. Nous leur réitérons toute notre gratitude.

Ce sera ensuite la grande manifestation d'**« Ensemble Contre le Cancer » les 4 et 5 octobre** pendant laquelle vous pourrez acheter pains, fougasses, manous, partager une délicieuse paëlla et profiter des diverses animations sans oublier le traditionnel trail.

Nous vous inviterons aussi à relever un défi lors de ces journées. Nous vous en reparlerons bientôt !

Des tickets de tombola sont déjà en vente, nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à nos vendeurs.

Nous comptons sur vous et serions ravis de vous avoir à nos côtés. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le bureau.

eccbourgssurcolagne@gmail.com



Ensemble Contre le Cancer Bourgs sur Colagne

Activités du club Bon Accueil du MONASTIER

Activités du 2ème semestre 2024

- ✓ **Mercredi 4 septembre** : réouverture du club pour nos activités
- ✓ **Dernière semaine de septembre** : remise à niveau du Code de la Route à la salle du Club
- ✓ **Samedi 28 septembre** : journée sur le lac de Pareloup et visite d'une maison Créative
- ✓ **Du 14 au 18 octobre** : voyage promotionnel de 5 jours à SALOU
- ✓ **Samedi 23 novembre** : journée au Domaine de Gaillac (Les gourmandises de l'Avent)
- ✓ **Samedi 7 décembre** : REPAS DE NOËL à Bonsecours avec Animations & Cars
- ✓ **Mercredi 18 décembre** : Petit loto de NOËL au club

Je souhaite à tous un bon deuxième semestre 2024

La Présidente

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Le Photo-Club Lot-Colagne Chirac

Le club a participé comme prévu à l'opération de sensibilisation à la ligne Béziers Neussargues, à travers les animations intitulées

"**l'Immobile Express**" du 18 mai.



Belle coopération du club avec les commerçants de la rue Droite de Marvejols

Ces animations étaient coordonnées par des artistes en résidence sur l'ensemble du parcours. Pour sa part le club photos a imprimé une vingtaine de clichés réalisés sur le thème du train et confié ces photos aux commerçants qui les ont exposées dans leurs vitrines.

Comme souvent ce fut une aventure riche de nouvelles rencontres avec des artistes autres que des photographes !

Au mois de juin c'est notre désormais traditionnelle participation à "**La nuit des Burons**" en collaboration avec le Parc Naturel Régional d'Aubrac que les membres ont exposé une vingtaine de photos. C'est toujours Hugo Diaz au buron de la Treille qui a accueilli nos clichés. Le Buron, à cette occasion, fêtait ses 150 ans !

Enfin pendant le mois d'août le club a exposé à l'office du tourisme sur le thème "**Les rythmes de la Terre, cloches et clochers de notre territoire**". Il s'agissait d'un travail historique piloté par Madame Véronique Proust et la commune de Marvejols. Ce fut pour les photographes l'occasion de côtoyer les peintres d'Ocres et Garance, des Couleurs de l'évasion et des poètes.

Au cours de ce dernier trimestre nous avons été sollicités par le CFPPA de Marvejols pour organiser des visites du parcours photographique des Savoir-Faire. Occasion ici encore de prolonger la rencontre avec un travail de formation à la prise de vue pour produire des portraits présentables pour la préparation de curriculum vitae avec un simple téléphone portable.



Prochain rendez-vous :
l'assemblée générale du club le lundi 02 septembre à 20h30 salle Henri Boyer.

Notre site Internet :
<https://photoclubchirac.org/>

Les Randonneurs de la FARE

Le club continue sur sa lancée dynamique, nous randonnons du



notes « montagneuses » (le Finiels, le Cassini, le Cantal, Bonnecombe) ainsi que des lieux vallonnés, (les gorges du Tarn, Loubresse, le sentier des Espagnols, etc ...), un peu de repos, notamment familial, fera le plus grand bien à tous.

local au plus loin de notre région.
La mi-saison arrivant à son terme, après avoir fini sur des

Le redémarrage s'est fait par **un repas convivial le vendredi 30 août** et est suivi de randonnées programmées jusqu'à la fin de l'année.

Vous pouvez demander le programme de cette deuxième partie d'année auprès d'un des responsables de l'association. (Voir l'organigramme sur le BLOG des randonneurs de la FARE).

Avec ce magnifique planning concocté, il ne reste plus qu'à préparer les chaussures, bâtons et sac à dos et **c'est parti !**

Si tout cela vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Téléphone de contact : 06 22 26 69 84 - Christian.

Infos Associatives

Foyer Rural Le Monastier

Les activités 2023/2024 se sont terminées fin juin. Les intervenants, participants aux activités, familles et amis et membres du foyer rural s'étaient donnés rendez-vous le 27 juin. Nous avons pu admirer le travail accompli tout le long de l'année dans nos ateliers.

En rentrant dans la salle René Grousset, Julie et ses élèves avaient exposé leurs œuvres artistiques diverses et variées.

Au bar, l'atelier calligraphie, avec Jocelyne comme responsable, nous a donné un aperçu de ce qu'elles ont font et plus particulièrement durant leur stage

Au bar également, les responsables du poker Dominique et Marc avaient monté une table pour une initiation à leur passion

Ensuite, salle Colucci, plus de 130 personnes étaient venus admirés les divers spectacles et ils n'ont pas été déçu.

Ce sont en premier la danse traditionnelle avec Patricia et ses élèves qui nous ont fait une démonstration des diverses danses, bournées, danses en ligne et autres...

La chorale « les rescapées » avec leurs divers chants occitans ont conquis le public. Cette chorale ne fait pas partie du foyer rural mais son siège est sur la commune et elle vient en ami amener un plus à notre fête.

En troisième, Emma et son groupe de danseuses nous ont enchantés. Les diverses chorégraphies ont surpris très favorablement. Le dernier tableau avec les lumières était tout simplement magnifique.

La Capoeira de Nicolas a terminé la soirée, et nous avons pu apprécier les progrès accomplis par les participants. Merci aux intervenants, bénévoles pour tout le travail accompli dans la bonne humeur.

Ces présentations se sont terminées par un moment convivial comme on les aime au foyer rural. Chaque participant avait amené de quoi se restaurer et le foyer rural avait offert boissons et charcuterie de sa fabrication.

Merci à vous tous qui avaient fait de cette fête une belle réussite et maintenant à la rentrée.

Toutes nos activités redémarrent en octobre avec quelques nouveautés :

- ✓ Un atelier initiation danses du monde pour ados
- ✓ Un atelier tango argentin
- ✓ Un atelier percussion ados et adultes
- ✓ Un atelier « mon moment magique » pour les 3/6ans

Durant la première semaine des vacances de Toussaint, les enfants de 7 à 12ans ou plus, pourront participer à une activité « passe pierre ». Cette activité, entièrement gratuite, consiste avec l'aide d'une écrivaine et d'une illustratrice à inventer une histoire sur le patrimoine local. La rédaction de ce petit livre par les 2 professionnelles sera suivie jusqu'à la sortie du livre en juin avec séances de dédicaces... Cette action est portée par la fédération départementalises foyers ruraux.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le :
06 80 27 23 92

« Au Bonheur des âmes »



Cet été, l'asso Au Bonheur des âmes a créé l'école autrement.

5 jeunes de 12 à 15 ans ont parcouru les traces de l'illusion, de sa beauté et de ses pièges, à travers l'œuvre de Rostand, Cyrano de Bergerac. En immersion totale pendant trois jours, nous avons joué, appris et compris un peu de la complexité des relations humaines.

APPRENDRE C'EST GRANDIR

A la rentrée scolaire, nous proposerons aux volontaires, une aide aux devoirs personnalisés pour permettre à nos enfants que l'école devienne un lieu où ils puissent apprendre à grandir.

Les formations de développement personnel reprennent aussi, sur les thèmes du Magnétisme et soin énergétique, la Communication intuitive et animale, et les Massages sonores vibratoires.

Il est aussi prévu une séance de dédicace, du livre d'Alice, publié récemment « Rose et sa sensibilité à fleur de peau ».

Nous vous souhaitons à tous, une belle fin d'été.

Alice et Catherine

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

CardioCollègues 48

Cette année, la randonnée CC48 du 11 Mai 2024 a rassemblé une centaine de marcheurs qui ont pu arpenter les 4 parcours concoctés par nos bénévoles et un peu plus de 130 repas ont été servis.



Nous avons pu rallumer le four de la commune des Bories avec une cuisson de pain et de brioche très appréciée, cela a représenté 40 miches ainsi que 20 brioches. Merci à la commune de St Bonnet de Chirac pour la mise à disposition du four et du bois. Une grande réussite pour cette manifestation, un grand merci à la mairie de Bourgs sur Colagne pour la mise à disposition de la salle ainsi que du matériels et un grand merci à nos commerçants pour leur soutien.

L'association était présente au premier MendeEkiden (marathon couru en équipe de 6) avec une équipe engagée, merci à Jérémy, Mickael, Julien, Nathan, Thomas et Denis pour leur participation, une magnifique 48^{ème} place en 3h26 min.

Il y a 4 mois, un projet d'expérimentation sur les 30 minutes d'APQ (Activités Physiques Quotidiennes) a été lancé sur l'école du Chastel-Nouvel, en présence de la DSSEN (DASEN, IEN, CPC), de l'ARS, de Université de Montpellier, de l'association CardioCollègues 48, et de USEP 48 Lozère. Les enfants ont passé des tests au début de la période, puis après ces 18 semaines d'expérimentation ils ont réalisé les mêmes tests (lancer loin, sauter loin, courir vite et courir longtemps). L'USEP 48 été présente pour réaliser ces tests, accompagnée de Christophe, CPC EPS sur la circonscription de Mende. Les résultats de ces tests seront étudiés par Mathilde Minet, maître de conférences à l'université de Montpellier.

Un grand merci à l'Entente sportive Chirac-Le Monastier! Le 25 mai dernier a eu lieu le traditionnel tournoi du cœur. Comme chaque année cela a été l'opportunité pour le club de soutenir notre association et nous les en remercions du fond du cœur !

Grace à ces dons, nous continuons nos actions de sensibilisations sur le territoire Lozérien.



Le COUVIGE CHIRACOIS

Le COUVIGE CHIRACOIS (dentelle aux fuseaux) a organisé le samedi 27 avril 2024, à la salle du temps libre (superbement rénovée) une rencontre de dentellières.



46 dentellières de différentes régions de France sont venues démontrer leur savoir-faire et exposer leurs beaux ouvrages.

Elles ont pu s'équiper en matériel spécifique auprès des 3 marchands présents et du tourneur sur bois (pour les fuseaux).

Les visiteurs furent nombreux.



Les adhérentes du COUVIGE CHIRACOIS remercient vivement la Mairie de Chirac- Bourgs sur Colagne (particulièrement Monsieur Chazalmartin) pour la mise à disposition de la salle et son aide à l'organisation.

Merci également au Conseil Départemental pour son soutien.

Infos Associatives

Association des Écuries de Retz

L'association des Ecuries de Retz organise au sein du Club Hippique du Gévaudan à Chirac différentes manifestations équestres auxquelles participent des cavaliers des différents clubs du département, de la région mais également d'autres régions.



En octobre, février et avril sont organisés des Concours Complets d'Equitation. Le CCE comporte trois épreuves réparties dans la journée : le dressage, le saut d'obstacle et le Cross. Les couples cavaliers/chevaux sont classés en fonction du nombre de points de pénalités.

Cette année, le club a organisé le championnat régional de CCE le dimanche 7 avril, qui a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants.

Pour les plus jeunes, une manche du challenge départemental d'Equifun rassemblant les jeunes cavaliers des clubs lozériens est organisée sur la structure. Deux manches sont disputées tout au long de la journée avec des parcours de maniabilité et de maîtrise d'allure. Ce sont plus de 80 participants qui se sont retrouvés le dimanche 21 janvier à Chirac.

A chaque fois, les spectateurs sont attendus nombreux pour encourager les cavaliers et découvrir ce sport avec restauration et buvette. Les membres de l'association et les dirigeants remercient la mairie pour son soutien ainsi que ses bénévoles qui œuvrent toute l'année pour permettre l'organisation de belles manifestations équestres.

Le club reçoit également les scolaires pour des cycles poney, organise des journées de stages pour tous pendant les vacances scolaires avec ou sans hébergement et propose des cours tout au long de l'année pour tous.

Anouk et Guilhem vous accueillent pour découvrir l'activité, vous perfectionner mais également pour préparer les cavaliers à différentes compétitions à tous les niveaux. Les inscriptions pour la rentrée qui aura lieu le 16 septembre 2024 sont ouvertes, n'hésitez pas à venir les rencontrer au centre équestre ou lors des journées des associations.

Mail : contact@club-hippique-gevaudan.com

Tel : [04 66 32 77 34](tel:0466327734)

Génération Mouvement / Club de l'Amitié

Une année qui se poursuit avec de nombreuses activités :



✓ Le 23 mai a eu lieu une "journée Mendoise" avec visite du musée de la Lozère suivie d'un repas pris au "Provençal" et se termine par la visite de la pharmacie sur l'ancien hôpital avec visite site historique de Mende.

✓ Le 27 juin nous nous sommes rendus sur le site des Salelles pour la clôture de l'année autour d'un repas confectionné par Marceau T. et Marie-Thé R. Beaucoup ont répondu présents et nous avons passé une agréable journée rythmée par des jeux, marche, etc...



Nous avons prévu sur le planning de fin d'année les activités suivantes :

- ✓ **Le 26 septembre** : repas de l'amitié prévu sur la salle du temps libre de Chirac.
- ✓ **Le 08 décembre** : repas de Noël

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

METAPIXL

Samedi 27 juillet 2024, s'est déroulé le tout premier événement « Old School Gaming Day », organisé par l'association METAPIXL, à Bourgs sur Colagne.

Mais qu'est-ce que c'est cet événement et que propose cette association ?

Fondée par quatre passionnés de tech, de jeux et de POP culture, l'association METAPIXL souhaite proposer divers rendez-vous en Lozère tels que des ateliers découverte et sensibilisation à l'informatique et plus largement à la technologie, avec une volonté de réhabiliter du matériel obsolète avant qu'il n'encombre les déchetteries pour rien. Mais c'est également des soirées thématiques autours du jeu, qu'il soit de société, vidéo ou arcade.

Un programme à l'image de la journée « Old School Gaming Day » qui proposait, dès 10h du matin, près d'une vingtaine de postes consoles de jeux vidéo, retro et arcade, installés dans des espaces « salon » pour une immersion totale dans une époque où jouer aux jeux vidéo était synonyme d'échange et de partage **IRL*** !

Le public, venu en nombre, était heureux de découvrir les différents espaces thématiques avec le coin Ginette.



Tatoo et Georgette piercing pour les adeptes de body art et de pop culture, l'atelier Saduki qui présentait ses romans graphiques et ses créations originales mêlant univers cyberpunk et manga déjanté.

Mais aussi les matchs de « Robots league » animé par Pierre de l'association Num'n Cop, où les joueuses et joueurs doivent faire s'affronter des robots pilotés par des tablettes, dans une partie de « football » dynamique.

De vieux souvenirs de nuits blanches ravivées avec la zone réseau local, dit LAN, qui était à disposition pour les nostalgiques des matchs **PvP**** sur des jeux comme CS 1.6 ou Open Arena.

L'un des moments forts de la journée fut le tournoi Street Fighter 2 Turbo, avec la présence de Guigui48 représentant de l'association nationale GAMEBOY, qui a offert les lots et partagé sa passion avec les participantes et participants.

Sans oublier l'espace Jeux de rôle, animé par Franck et Florian, qui ont pu initier les nouvelles générations, et des anciens plus néophytes, à des univers bien particuliers tels que « Gobelin qui s'en dédit » et « Fallout ». Enfin, un espace de jeux de société traditionnels de différentes époques était disponible où petits et grands se retrouvaient autour de la table pour partager un bon moment, accompagné de boissons et collations proposées par l'association durant toute la journée.

Une journée bien remplie, pour un public intergénérationnel qui aura profité de moment de partage et d'échange entre curieux, initiés et puristes de la première heure.

Pour suivre et soutenir l'association METAPIXL, Rendez-vous sur leur [facebook @metapixl](#) !

**In Real Life*

***Player versus Player*

L'Entente Sportive Chirac-Le Monastier

L'article, relatif à l'assemblée générale est consultable sur le site de la Mairie :

<https://www.bourgssurcolagne.fr/actualites>

ou en scannant le QR Code



Infos Associatives

Comité des Fêtes du Monastier

Le 15 août le Comité a organisé son traditionnel vide grenier et marché des producteurs

Malgré une météo incertaine le soleil s'est imposé.

Une collation a été offerte à tous les exposants.

A midi une petite restauration a été proposée ainsi que des crêpes appréciées par tous les gourmands.

L'année se poursuit et le Comité vous propose de se retrouver pour ce dernier trimestre

- ↳ le 20 septembre pour le **Concours de belote** - salle Colluci
- ↳ le samedi 24 octobre : **Soirée Année 80** animée par DJ Patou
- ↳ le 24 novembre : **Marché de Noël** en partenariat avec le Foyer Rural et l'Association Familiale
- ↳ le 31 janvier : **Soirée du Nouvel An**

Nous vous remercions de votre attention



1ere édition des Olympiades lors de la Fête du village

La Presse en parle ...

Des bénévoles ont restauré le patrimoine

Une journée citoyenne a été organisée au local technique de la mairie du Monastier, pour la journée citoyenne. Dès 8 h 30, de nombreux participants se sont vus offrir un café fumant et une part de fougasse dorée. Marie Rocheteau a alors pris la parole et présenté les différents ateliers proposés : désherbage, débroussaillage, peinture suédoise, réparation du mobilier public et des jeux pour enfants, épandage d'engrais bio sur les nouvelles plantations, restauration de la cloche de l'ancienne école de Chirac et divers travaux de peinture.

Valérie, Vica et Jean-Luc munis de pinceaux, brosses, papier-émeri et de peinture sont allés repeindre la grille du square de la place de l'Orme. À midi, le travail était terminé. Olivier Folcher, conseiller municipal, est venu donner la touche finale. Tous ces citoyens engagés se sont retrouvés pour déjeuner. Chacun a parlé de sa matinée et tous se sont montrés heureux d'avoir travaillé pour la collectivité. Les enfants, nombreux ce matin-là, ont aussi participé. Une belle leçon de civisme et de respect du bien commun. La cloche sera posée sur un mur de la nouvelle école. Les enfants pourront à nouveau entendre tinter ce clocher qui fait partie du patrimoine.



Midi Libre - Publié le 22 juin 2024

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

La Presse en parle ...

Le Moulin de Colagne, en Lozère, une histoire de famille et de tradition depuis plus de cent ans

Après son grand-père et son père, Jean-Pierre Constans continue de fabriquer de la farine à l'ancienne, avec des meules en pierre.

Dans le moulin de Colagne, les meules de silex tournent toujours, réduisant les céréales en farine. Le temps a passé, comme l'eau de la Colagne qui court sous le pont devant la bâtisse.

Trois générations

C'est par les grands-parents de Jean-Pierre Constans, en 1917, que le moulin, dont les premières traces remontent au XIII^e siècle, a été acheté. "Ils étaient agriculteurs à Paris. Il avait des fermes dans la capitale à cette époque-là. Mais ils voulaient quitter la ville. La famille avait des racines à Trélans, alors ce moulin a été racheté. Mon grand-père est venu y travailler quelque temps après, à la démobilisation." Le moulin transforme alors les céréales des alentours. Un élevage de vaches y est adjoint.

Après le grand-père, le père prend la suite. Puis, c'est le tour de Jean-Pierre Constans, en 1989. Depuis plus d'un siècle, le moulin familial continue de fonctionner. Bien sûr, des évolutions sont intervenues. La force hydraulique a été remplacée par l'électricité. Des bâtiments ont été ajoutés, pour permettre la réception des céréales, la réalisation d'analyses, le respect des nouvelles normes, la traçabilité scrupuleuse... L'automatisation a modifié certaines tâches. Mais la méthode de fabrication, elle, n'a pas changé.

La méthode traditionnelle

Jusque dans les années 1945, la France était pionnière des pierres de meule, rappelle Jean-Pierre Constans : "Elle en exportait dans le monde entier. Puis, avec l'industrialisation, les pierres de meule ont été remplacées par des cylindres en acier." Formé à la meunerie et à la gestion, Jean-Pierre Constans veut aller à contre-courant : "La meunerie française avait perdu tous ses marchés à l'export. Tous les gros fabricants se sont tournés vers le marché français. L'entreprise était petite, je pensais que faire de la farine de meule était une échappatoire." La farine de meule, "qui garde tous les éléments nutritifs et toute l'assise protéique", et la farine biologique auront sa préférence.

Au fil du temps, Jean-Pierre Constans et Chantal Rech, cogérants, ont augmenté la capacité du site, ajoutant des meules pour créer un deuxième moulin dans le bâtiment. Certaines machines de la première moitié du XX^e siècle sont toujours en fonction, restaurées, comme la Soder, qui permet d'affiner la farine après le passage dans la meule, ou le Planshister, qui tamise la farine. Ce dernier côtoie son homologue moderne, installé pour le nouveau moulin.



Du bio

Actuellement, 45 tonnes de grains entrent chaque jour dans le moulin (en provenance du Sud-Ouest), et 37 tonnes de farine en sortent. Soit à l'année 8 000 tonnes de céréales transformées en 6 000 tonnes de farine. Les 2 000 tonnes de résidus deviendront de l'aliment pour bétail. Le Moulin de Colagne propose une trentaine de farines différentes, de la farine blanche à la farine intégrale, du blé au petit épeautre, au sarrasin, ou encore au seigle. Ces farines sont en grande majorité vendues à des boulangeries ou des meuneries. 35 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export, notamment en Espagne, où le Moulin de Colagne a pu faire sa place sur un nouveau marché.

La vente aux particuliers

Pour répondre à la demande qui a émergé pendant la crise du Covid-19, le Moulin de Colagne a développé de la vente aux particuliers, en direct, au moulin, en drive. De la farine bio (T65, T80, T150, petit épeautre, seigle, mix pain d'épice) est conditionnée en sacs de 1 et 5 kg par les ateliers du Clos du nid. Pour acheter de la farine, contacter le moulin au 04 66 32 70 03.

Ce samedi, le Moulin de Colagne fête son centenaire (la fête initiale avait été reportée à cause de la crise du Covid-19). Il recevra ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et leur présentera les derniers travaux (des investissements de 5,20 M€, pour améliorer le stockage des céréales et de la farine, une station de mélange, un nouveau laboratoire, des meules supplémentaires...). L'évolution a permis au Moulin de Colagne de passer ces dernières années de huit à 20 salariés, et de traverser les crises. Le voilà prêt à aborder l'avenir, pour que perdure un savoir-faire centenaire.

Midi Libre - Publié le 28 juin 2024

La Presse en parle ...

La flamme olympique transmise aux nouveaux boulangers de Bourgs-sur-Colagne, en Lozère



Laurent Augier transmet la flamme olympique à Charlène et Maxence Hacquebart.

Charlène et Maxence Hacquebart ont pris la suite de la boulangerie Salvan, en créant Au boulanger chantant. Une installation accompagnée par la chambre de métiers de la Lozère.

La chambre de métiers et de l'artisanat, avec son partenaire, la Banque populaire, a accueilli l'une des flammes olympiques officielles pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Cette transmission de relais fait écho à la transmission d'entreprise. Implantée à Bourgs-sur-Colagne depuis trente ans, la boulangerie Salvan est devenue Au boulanger chantant, à la suite de la passation de flambeau à Charlène et Maxence Hacquebart.

Maintenir les commerces de proximité

Ce jeune couple, venu du Puy-de-Dôme, a choisi la Lozère par amour de la nature, offrant un cadre de vie propice au travail. Leur démarche s'inscrit également dans une volonté de maintenir les petits commerces de proximité en zone rurale. Grâce au dispositif Relance-Occtav, ils ont trouvé une boulangerie à reprendre. La chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de la Lozère les a accompagnés dans les domaines du conseil, des subventions et du financement. Ouverts depuis l'automne 2023, ils sont heureux de partager avec leur clientèle leur expérience et leur amour du bon pain.

En s'appuyant sur de la farine locale, ces deux passionnés proposent des pains de saison, des pains aromatiques ainsi qu'une gamme de viennoiseries et de tartes maison. Maxence, ayant beaucoup voyagé, introduit des spécialités boulangères venues de diverses régions de France.

Des viennoiseries 100 % maison

Ils sont labellisés "Viennoiseries 100 % maison" et ont vu deux de leurs produits, le pain au chocolat et le suisse au chocolat, atteindre les finales du concours Lozère Gourmande. Le projet de reprise a été accompagné par le dispositif Relance-Occtav, la CMA de la Lozère et soutenu par France Active, Lozère Initiative et ainsi que la Région Occitanie.

Cette flamme olympique a été remise par Laurent Augier, référent élu CMA de la section sport-métiers du CFA, grâce à la mobilisation de Morgan La Vallé, directeur Lozère de la Banque populaire du Sud.

Midi Libre - Publié le 26 juin 2024

Biblio-Médiathèque du Monastier

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les lundis de 16h30 à 18h30
les mercredis de 10h à 12h
et les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 10h à 11h30

Bibliothèque de Chirac

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les mercredis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00

Rétrospectives des délibérations : Mai à juillet 2024

- ↳ 29/2024 : Délibération portant approbation du Compte Financier Unique – Année 2023.
- ↳ 30/2024 : Vote de l'affection du résultat 2023 – Budget Principal de la commune.
- ↳ 31/2024 : Projet de création d'une nouvelle station intercommunale de traitement des eaux usées des communes de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat : avis sur enquête publique.
- ↳ 32/2024 : Autorisation à lancer les travaux pour la réhabilitation des anciens vestiaires du Chambon en maison des jeunes et salle des associations.
- ↳ 33/2024 : Autorisation à lancer les travaux pour le changement des fenêtres appartement 14 voie romaine.
- ↳ 34/2024 : Consultation Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux de réhabilitation des parcelles NEGRE et de la maison SOLIGNAC à Moriès – Demande de subvention auprès de l'ANCT.
- ↳ 35/2024 : Consultation d'un Maître d'Œuvre pour les travaux de réhabilitation des parcelles NEGRE et de la maison SOLIGNAC à Moriès.
- ↳ 36/2024 : Acceptation du don de 20 m² de la parcelle 1385 dans le cadre du projet d'aménagement d'un point « tri ».
- ↳ 37/2024 : Acquisition de 163 m² des parcelles G2 1369 et 1370 au stade de Chirac.
- ↳ 38/2024 : Mise en place de l'éclairage public dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques au hameau « Le Ségala ».
- ↳ 39/2024 : Modification du plan de financement pour la désimperméabilisation et aménagement de la place Piéta à Chirac – Nouvelle demande auprès de l'Agence de l'Eau et du Fond Vert.
- ↳ 40/2024 : Modification du plan de financement pour la désimperméabilisation et aménagement de la place d'Entraygues à Chirac – Nouvelle demande auprès de l'Agence de l'Eau et du Fond Vert.
- ↳ 41/2024 : Adhésion au service « application droits des sols du PETR et signature de la convention.
- ↳ 42/2024 : Souscription assurance « Dommages Ouvrage » pour la réhabilitation de l'école de Chirac en logements.
- ↳ 43/2024 : Compléments subventions aux associations 2024.
- ↳ 44/2024 : Délibération portant sur la création et la suppression d'une emploi permanent à temps non complet – Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.
- ↳ 45/2024 : Convention d'adhésion au service des prestations accompagnement en lien avec les dossiers dématérialisés du régime spécial de retraite pour les agents de la collectivité.
- ↳ 46/2024 : Acquisition d'une emprise de terrain – Rue de la Fontaine pour élargissement de la voirie en vue de la construction de la maison de retraite.
- ↳ 47/2024 : Choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la maison NEGRE et SOLIGNAC.
- ↳ 48/2024 : Offre de partenariat Valeco pour la mise en place d'une centrale agrivoltaique.
- ↳ 49/2024 : Délibération portant sur l'adhésion au groupement de commandes porté par 13 syndicats départementaux d'énergie pour l'achat et la valorisation d'énergies, de fournitures, de services ou travaux en matière d'efficacité énergétique.
- ↳ 50/2024 : Complément subvention aux associations 2024.
- ↳ 51/2024 : Acceptation du bonus de liquidation de l'association « Voilà » à la commune et affectation aux associations de la commune.
- ↳ 52/2024 : Etude de faisabilité pour la mise en place d'une section bilingue Français/Occitan dans le cursus scolaire des écoles publiques de Bourgs sur Colagne.
- ↳ 53/2024 : Désignation d'un élu référent pour la mise en place d'un cursus bilingue Français/Occitan dans les écoles publiques de Bourgs sur Colagne.
- ↳ 54/2024 : Décision Modificative 1.
- ↳ 55/2024 : Mise en place du Compte Epargne Temps.
- ↳ 56/2024 : Augmentation de la participation employeur sur la complémentaire santé.

Les délibérations sont consultables en intégralité dans les procès-verbaux des conseils municipaux soit sur le site de la mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>, soit à l'affichage en mairie.

Etat Civil

Conformément à la réglementation, nous ne pouvons plus publier l'état civil.

La mairie vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion sera faite que sur votre demande.

Recensement



Infos pratiques

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services de Garde Médecin (Nuits et WE)

0 810 60 46 08

Services de Garde Pharmacie (Nuits et WE)

32 37

Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87

Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88

Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers) : 06 62 42 67 73 / 06 82 22 56 09 / 04 66 47 39 58

Cabinet GILLES (Kiné) : 04 66 45 89 56

Cabinet ROMAN (Kiné) : 04 66 48 57 34

Mme AMIGUES (Psychologue) : 06.16.02.18.99

M et Mme MARRA (Médecines Douces) :

M. LACAGE (Praticien en Shiatsu) : 06 21 38 77 65

07 63 59 40 30 / 06 71 34 73 67

Mme LENGRAND (Naturopathe) : 06 36 05 01 89

Mme PENAS (Ostéopathe) : 06 62 41 16 06

Mme ROBERT (Psychomotricienne) : 06 49 88 68 57

Assistantes Maternelles

Maison d'Assistantes Maternelles « Les enfants d'abords » : Mélanie ROUVIERE / Isabelle CHAUSSINAND : 06 79 71 67 75 - ZA Entraygues - Traversée de l'AOURO
CABIROU Nadine : 04 66 32 79 76 – Fabrèges
CONORT Océane : 06 79 98 22 94 - 6 Rue des Eschampets

GUNS Élodie : 06 38 82 51 92 - 10 Chemin de Montjézieu

FIELBAL Delphine : 06 68 13 41 14 - 3 Rue du Vialaret

SOUBRIER Shirley : 06 15 41 47 84 - 1 Rue du Grand Travers

SEGUIN Nathalie : 04 66 32 43 31 - Route des Orchidées

Votre mairie

Contact : mairie@bourgssurcolagne.fr

Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République
Le Monastier
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
10h-12h / 14h-16h
Le vendredi et samedi 10h-12h

QR Code :
[site de Bourgs sur Colagne](http://site.de Bourgs sur Colagne)



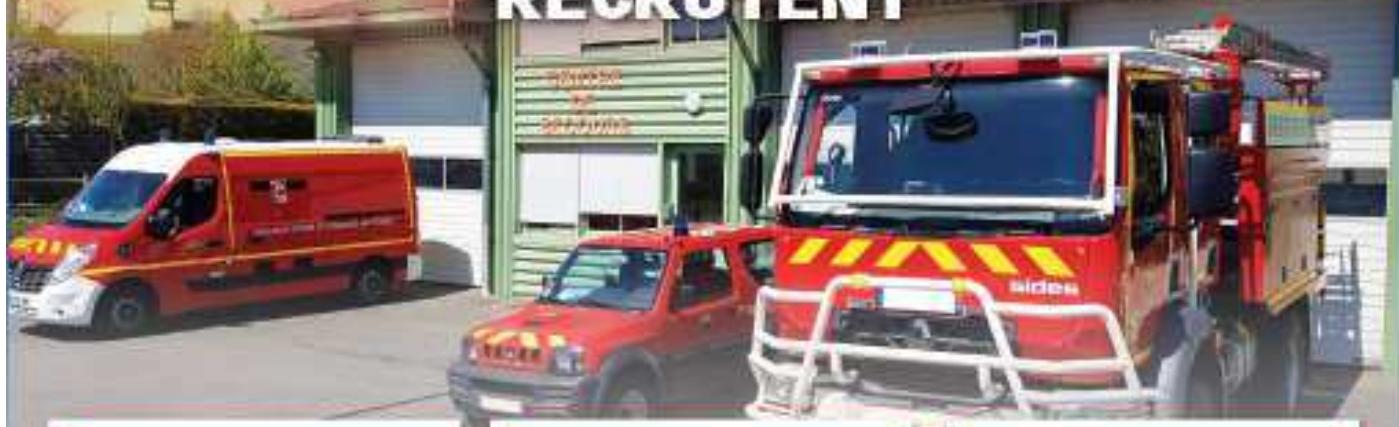
Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu
Chirac
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

IL Y A URGENCE

LES SAPEURS POMPIERS DE CHIRAC RECRUTENT



**Vous avez
entre
16 et 55 ans**

**Vous habitez sur
les communes
de
SAINT BONNET
DE CHIRAC
ou
BOURGS SUR
COLAGNE**

**Vous avez
envie d'être
UTILE
et de
**RENDRER
SERVICE**
AUX AUTRES**

REJOIGNEZ-NOUS !

+ de Renseignements :

Centre de secours de Chirac cischirac@sdis48.fr

Chef de Centre : Benjamin B. 0777192647

Traverse de l'Auro - ZA d'Entraygues - Chirac - 48100 BOURGS SUR COLAGNE

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS et **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**



Centre Communal d'Action Sociale

Madame, Monsieur,

Vous avez 65 ans révolus, le Centre communal d'Action sociale de la Municipalité de Bourgs sur Colagne est heureux de vous convier au **repas des ainés** de votre commune. Votre conjoint, compagnon n'a pas 65 ans ou ne réside pas sur la commune, il peut vous accompagner moyennant une participation de 25 €.

**Dimanche 19 janvier 2025 à 12h00
à la salle des fêtes de CHIRAC**

L'apéritif et le repas à la Maison du Temps Libre à Chirac seront servis à partir de 12h, suivis d'un après-midi dansant.

Le Président du CCAS
Monsieur le Maire,
Lionel BOUNIOL

Merci de nous renvoyer le coupon en Mairie avant le 15 décembre 2024

Mme Mr

-assistera au repas : nombre de personnes Ou n'assistera pas

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, merci de contacter le secrétariat de Mairie qui organisera une aide au transport

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>